

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Claude FERRON, Dominique SOUILLE, Philippe BONNEAUD, Yves GUILLON, Jean-Paul THUBERT, Renaud ROBERT, Aurélie BOURREAU, Sophie VERGNAUD, Martine BIAIS, Fabienne ROUSSEAU GILLES, Omar MBAYE.

Absents excusés avec pouvoir : Sarah COLLOBER, Peggy MENETEAU, Jean BERGER,

Absents : David RANGER, Dominique CRÉTIN.

Suffrage : 15

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Ouverture de séance 20h00.

1 – Autorisation à signer les baux de la maison de santé

La maison de santé est achevée et les professionnels de santé sont prêts à déménager leur cabinet.

Monsieur le maire demande que lui soit donné l'autorisation de signature des baux à souscrire entre la commune de Gençay et les professionnels de santé pour la maison de santé.

Vote 13 Pour - 2 Abstentions

2 – Contrat d'entretien maison de santé

Il a été convenu avec les professionnels de santé que la commune de Gençay mandaterait la société PRO SERVICES chargée de l'entretien de la maison de santé. En contrepartie, le montant de la facture sera réparti entre la commune pour les parties communes et les professionnels pour les locaux occupés.

Ces derniers acquitteront en surplus du loyer un montant de charge correspondant à l'entretien.

Il est demandé au conseil de bien vouloir valider le contrat avec la société PRO SERVICES ;

Vote 13 Pour - 2 Abstentions

Il est précisé que ce sont les professionnels de santé qui ont choisi l'entreprise chargée de l'entretien.

3 – Plan communal de sauvegarde

Monsieur le maire informe que le comité du PCS se réunira le 10 avril prochain afin de mettre en place le plan communal de sauvegarde mis en place par la DICRIM.

4 – Adhésion de la commune d'Availles-Limouzine au syndicat Eaux de Vienne

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la délibération du syndicat Eaux de Vienne relative à l'adhésion de la commune d'Availles-Limouzine.

Il explique que les Conseils Municipaux de toutes les communes adhérentes au syndicat doivent se prononcer sur cette adhésion.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accepter l'adhésion de la commune d'Availles-Limouzine au syndicat Eaux de Vienne.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité, l'adhésion de la commune d'Availles-Limouzine au syndicat Eaux de Vienne.

Vote 15 Pour

5 – Modification des statuts du syndicat Energies Vienne

Les statuts du syndicat Energies Vienne ont été modifiés par rapport aux réglementations françaises et européennes.

Il est demandé de bien vouloir valider la modification de ces nouveaux statuts

Vote 15 Pour

6 – Adhésion à Sorégies IDEA

Depuis le 1^{er} janvier, la Sorégies a l'obligation de sortir du principe de tarif réglementé et d'effectuer des offres tarifaires à ses clients.

Mise en concurrence, la société propose à ses clients de nouvelles offres plus avantageuses sur les abonnements et la tarification. Des courriers ont été adressés aux clients qui peuvent également se rendre sur le site de la SOREGIES pour plus d'informations.

La commune de Gençay a reçu une proposition d'adhésion au nouveau contrat SOREGIES IDEA permettant d'effectuer une économie de 10 % sur le montant de la consommation.

Il est rappelé que la commune paie une note importante pour tous les bâtiments qu'elle gère, notamment la mairie qui dispose d'un chauffage électrique.

Il est demandé de bien vouloir valider la modification du contrat d'électricité de la commune en adhérant à SOREGIES IDEA.

Vote 15 Pour

7 – Permanence des bureaux de vote

Les conseillers sont invités à valider les créneaux horaires proposés pour les permanences du bureau de vote de Gençay à l'occasion des élections présidentielles des 23 avril et 07 mai 2017.

Le bureau de vote devra être ouvert de 8 heures à 19 heures.

8 – Personnel municipal

Monsieur le Maire informe le conseil de changements à prévoir au niveau du personnel municipal : contrat d'apprentissage pour l'école maternelle, demande de disponibilité d'un adjoint administratif, départ à la retraite d'un adjoint technique, création d'un poste d'accueil à temps non complet pour la délivrance des cartes d'identité et passeports

Des conseillers s'étonnent que les commissions concernées, Petite Enfance et commission personnel n'aient pas été réunies au préalable. Ces informations importantes doivent être communiquées aux conseillers, faire l'objet d'une réflexion des commissions concernées avant d'être présentées à l'ensemble du conseil municipal.

Pour les raisons précitées, des conseillers décident de procéder à un vote « contre » pour le respect des procédures.

François BOCK indique que les commissions doivent se réunir en avril 2017 pour décider du choix ou non du renouvellement de ces postes.

Il demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer sur la création des postes qui permettrait la publication plus rapide de l'offre de poste en cas de besoin.

○ Contrat d'apprentissage

L'élève de la maison familiale et rurale en contrat d'apprentissage à l'école maternelle passe son examen CAP Petite Enfance en juin ; son contrat s'arrête donc en septembre 2017.

Son aide a été appréciée à l'école, en raison de sa motivation et de son enthousiasme. Elle a également permis de compenser l'absence d'une ATSEM en congé de maladie.

Il est proposé de renouveler l'offre d'un poste à un jeune pour un contrat CAP Petite Enfance en apprentissage.

Vote 10 Pour - 5 Contre

○ Création d'un poste d'adjoint technique

Jacky GUICHARD adjoint administratif à la commune part à la retraite. Il occupait plus particulièrement les missions de travaux de voirie, travaux dans les bâtiments communaux et disposait de permis adéquat pour la conduite du tractopelle.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique suite à son départ à la retraite.

Vote 8 Pour - 7 Contre

○ Création d'un poste d'adjoint administratif

Sandra PAUMARD adjointe administratif a déposé une demande de disponibilité de 3 ans. A l'issue de cette période, elle pourra réintégrer un poste disponible dans la collectivité.

Il est proposé de procéder au recrutement d'un contractuel durant son absence.

Il est demandé de bien vouloir créer un poste d'adjoint administratif suite à la mise en disponibilité.

Vote 13 Pour - 2 Contre

○ Création d'un poste d'agent d'accueil à temps non complet

Depuis le 1^{er} mars 2017, le service de l'état civil de la commune de Gençay délivre les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) pour l'ensemble des communes avoisinantes.

Depuis le 15 mars, la mairie de Gençay a délivré 75 cartes alors qu'elle en avait délivré 102 pour l'année 2016. Sur la base de l'activité des communes environnantes, la mairie estime à 1 500 les demandes de CNI.

L'Etat ne prévoit aucune contrepartie. Cependant devant l'inquiétude du personnel de la mairie de Gençay, il est proposé de recruter en renfort, un poste d'agent d'accueil à temps non complet dédié à la délivrance des CNI et des passeports.

Le recrutement se ferait par contrat avenir emploi (CAE) dont une partie des charges est compensée par l'état. L'avis de la commission personnel sera demandé.

Un conseiller regrette que l'état impose une réforme qui a un coût pour la collectivité et pour la commune de Gençay en particulier. François BOCK répond que l'association des maires de France dont la commune est adhérente a déjà fortement réagi en faveur des communes concernées.

Il est cependant demandé à ce que la commune adresse en nom propre, une demande de subvention auprès de la Préfecture. Après délibérations, la proposition de création du poste est soumise au vote.

Vote 10 Pour - 3 Contre - 2 Abstentions

9 – Projet d'initiation au Street art avec le centre de loisirs « Milles Bulles »

A la demande de certains conseillers, ce point, ayant été rajouté à l'ordre du jour moins de 72 heures

avant la réunion du conseil municipal, est annulé. Il sera reporté lors de la prochaine réunion.

10 – Questions diverses

- Claude FERRON informe le conseil de la signature d'un partenariat avec la société ECO LED ; cet accord offre la possibilité aux habitants de Gençay de bénéficier de tarifs commerciaux plus avantageux auprès de la société pour l'achat d'ampoules LED.
- Travaux des écoles : les questions soulevées par les conseillers et les participants (enseignants et parents d'élèves) ont été transmises à l'architecte.
Claude FERRON indique qu'un appel à candidature doit être lancé prochainement ; il est regretté l'absence de concertation sur l'avant-projet définitif et l'erreur de présentation du financement de l'opération qui a été par erreur présentée lors de la réunion alors que les conseillers n'étaient pas informés.
Ce tableau sera transmis par mail à l'issue de la réunion.
Il est également demandé que la commission Petite Enfance se réunisse.
- Travaux de l'ancienne gendarmerie : il a été demandé une étude pour la démolition de 2 pavillons, la construction de 8 logements, et en prévision du rachat de la maison de monsieur POIROT (qui se situe derrière la gendarmerie) la démolition de la maison d'habitation.
L'estimation est de 1 million d'euros.
Monsieur le maire rappelle l'importance de ce projet qui permettrait à des familles de s'installer sur la commune, ce qui préserverait le maintien des classes de l'école.
- Travaux des écoles : un avant-projet doit être proposé par le cabinet d'étude la semaine prochaine ; ce projet devra recevoir l'aval de l'architecte des bâtiments de France qui interviendra sur le dossier.
- Travaux Intermarché : le projet reste en attente d'accord ; la commune demande à ce que le nouvel atelier municipal soit construit à l'identique, ce qui s'annonce plus coûteux pour l'enseigne en raison de la cabine de peinture.
Il est rappelé l'importance pour Intermarché de s'agrandir afin de créer une pièce convenable pour son personnel, obligatoire en raison du nombre de salariés.
- Des problèmes de connexion ont été signalés : les travaux effectués pour la mise en place de la 4G par Orange perturbent le réseau de la commune.
- La gestion du bassin de natation et du gymnase a été reprise par la nouvelle communauté de communes : l'activité du bassin redémarre en 2017 avec François AMIRAULT.
- Il est demandé aux nouveaux conseillers communautaires (François BOCK, Claude FERRON et Jean BERGER) de bien vouloir assurer le compte rendu des décisions prises par la communauté de communes du Civraisien en Poitou.
Monsieur le maire indique que la seule réunion organisée a procédé à la détermination des commissions et l'élection des vice-présidents. Le prochain conseil est fixé au mercredi 29 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 16 avril 2017 (budget 2017).

Sophie VERGNAUD